

Les
Jeudis
de l'éducation
et de l'insertion
par le **sport**

« **COMMENT METTRE LA CITOYENNETÉ
ET LES VALEURS ÉTHIQUES SPORTIVES AU SERVICE
DU BON DÉROULEMENT DE MA SAISON ?** »



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

ORLÉANS

MARDI 11 OCTOBRE 2016

CREPS PACA
Site d'Aix-en-Provence
Pont de l'Arc - CS 70445
13098 Aix-en-provence Cedex 2
Tél. 04 42 93 80 28
prn@semc.sports.gouv.fr / www.semcsports.gouv.fr



Conception graphique : Anne-Laure CHASSET

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	6
Partenaires	7
Ouverture de conférence	8
Introduction	9
Table ronde 1 « Identifier et mieux connaître les potentialités éducatives et les dérives »	13
Table ronde 2 « Quelles actions et quels projets permettent de consolider les potentialités ou lutter contre les dérives »	29
Synthèse	25
Repères	26

PRÉAMBULE

« Les bonnes résolutions sont plus efficaces lorsqu'elles sont prises au début de chaque saison sportive. C'est ainsi que les acteurs de terrain et autres décideurs du mouvement sportif restent les portes drapeaux de ces projets ambitieux qui accompagneront au mieux la pratique de nombreuses disciplines.

Mais dans un contexte national où la citoyenneté doit être mise au cœur de notre quotidien, nous pouvons nous interroger sur la place que peut, ou que doit occuper la prise en compte de l'éthique sportive dans la vie de nos ligues, de nos clubs, ou de n'importe quelle autre structure de sport...

Le sujet est délicat ; il n'est pas simple à aborder et encore moins à intégrer à chacun de nos projets. Cependant, avec un peu de méthode et une réelle volonté partagée, les enjeux occasionnés sont multiples. Sous la forme d'une action « coup de poing », d'une campagne de sensibilisation, ou encore porté de manière transversale aux autres actions, traiter la thématique de l'éthique assurera des bienfaits importants à la pratique sportive et aux pratiquants, car ce thème ne se limite pas à la gestion des problèmes mais peut également se développer autour de la potentialité des actions portées.

Au niveau ministériel, la démarche voulue par le plan « citoyens du sport » et ses multiples déclinaisons consiste à garantir que le sport joue effectivement un rôle fort et concret dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, mais aussi dans l'emploi, la formation, l'insertion, et dans une restructuration des territoires autour d'équipements favorisant la mixité sociale ».

en PARTENARIAT avec :



DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret

Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

OUVERTURE DE CONFÉRENCE

Sylvie HIRTZIG - Directrice DRDJSCS Centre Val de Loire, Loiret

Le contexte régional Centre-Val de Loire de la conférence JEIS Orléans :

- La conférence s'intègre dans une déclinaison régionale du « plan citoyens du sport » – la DRDJSCS y travaille, en particulier depuis 2015, avec un grand nombre d'acteurs, notamment le CROS (Comité régional olympique et sportif) sur la meilleure manière d'accompagner le mouvement sportif dans la mise en place de ce plan, et de sensibiliser les acteurs à devenir porteurs de projets sur cette thématique.

- La conférence s'inscrit dans la « semaine de la citoyenneté 2016 » - Moment fort de cette semaine abordant le thème de l'éthique.

Les valeurs du sport doivent être mises au service de tous, jeunes et moins jeunes, par les acteurs du sport, soit du monde associatif sportif, soit d'autres mondes associatifs, soit par les fonctionnaires Jeunesse et Sports, notamment un de ses grands principes : le sport pour tous. Dans ce sens, le CNDS (Centre national pour le Développement du sport) a pour but de faire venir au sport des publics qui en sont très éloignés tels que les publics féminins.

C'est une réflexion ambitieuse de cette conférence qui va permettre d'avancer sur cette grande question de l'éthique dans le sport et de mieux travailler ensemble.



INTRODUCTION

Patrick MIGNON - Sociologue du sport

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR L'USAGE DES MOTS : ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ

Ce sont des mots très importants qui risquent d'être vidés de leur sens par leur usage répété (insistance depuis quelques années sur ces mots pour faire face à des problèmes importants pour la société française).

- Dans notre société, être moral ou avoir un bon comportement éthique, **c'est être un citoyen** (notre unité de vie est la citoyenneté).

- L'éthique se rapporte **au rapport de soi à soi**, un comportement que j'ai par rapport à moi-même **dans la manière dont j'applique des normes morales**.

- On parlera d'éthique lorsqu'on a affaire à des univers **sociaux spécialisés** (par exemple on parle d'éthique médicale ou de déontologie médicale), dans lesquels des principes définissent pour les gens qui pratiquent cette activité une éthique ou une déontologie qui sont des comportements qu'ils doivent appliquer dans leur rapport aux autres (par exemple les patients).

LA MORALE ET L'ÉTHIQUE : UN QUESTIONNEMENT PERPÉTUEL

Or, selon certains philosophes, le terme éthique correspond aussi à une interrogation sur la **difficulté d'application des principes moraux**. Il y a discussion éthique à partir de principes moraux qui paraissent évidents, mais dont l'application pose un problème (pas d'automatisme d'application des principes).

=> Problème décelé : la **relation entre des univers qui ont des éthiques particulières**, une morale particulière, ou quand elles rentrent en relation **avec la morale plus générale**.

MISE EN PERSPECTIVE DES VALEURS DU SPORT, DE LEURS TENDANCES ET DE LEURS DÉRIVES

Le sport : un univers « moral » spécifique

- C'est un domaine qui s'est autonomisé à partir du XIX^e siècle avec des enjeux spécifiques et l'énoncé de ses valeurs : organiser une compétition physique en respectant des règles qu'on a choisies, règles étant censées définir celui qui dans cette compétition sera le meilleur.

- C'est un univers qui emprunte à la morale générale (républicaine ou chrétienne selon son point de vue) : respect honnête des règles du jeu renvoie au respect des lois de la société qui permettent de vivre ensemble et d'occuper modestement sa place en tant que citoyen.

- Le sport se présente comme un univers que certains ont défini comme une contre-société vertueuse (Cf. Bernard Jeu) : le sport est une histoire par laquelle on a fait tomber toutes les barrières sociales à l'entrée progressivement : l'accès pour les femmes et les minorités, les barrières raciales...

> Le sport est la synthèse de tout cet héritage moral des sociétés qui se sont succédées, et que le sport appliquerait dans une société qui elle-même serait aux prises avec de nombreux désordres, économiques, sociaux et moraux.

> Depuis une trentaine d'années, la question du sport comme manière d'intervenir sur la société a été mis au-devant de la scène publique : on est passé du sport comme simplement l'expression des sociabilités à une idée du sport comme acteur qui intervient sur le tissu social

Mais les éléments moraux du sport rentrent en tension avec d'autres, et font émerger la question éthique (questions d'égalité, de justice...)

- Phénomènes liés à la logique interne commune au fonctionnement du sport

Depuis les années 80, il est question d'argent dans le sport, de corruption, de violence, de tricherie, de dopage, d'excès de comportement des sportifs qui ne sont pas exemplaires, du racisme, du sexisme... tous sports confondus (cheminement de certains sports de rentrer dans un mécanisme de médiatisation, comme ce qui se passe dans le football).

Et par exemple : question des blessures qui renvoie à la façon de s'entraîner, au suivi des sportifs, à la préoccupation pour les sportifs / risques de la précocité sportive sur le développement de l'individu.

- Phénomènes liés à la société telle qu'elle existe

Les morales des sphères dans lesquelles le sport va arriver : religion, politique, et d'autres sphères qui elles-mêmes se développent avec des préoccupations particulières, qui développent leurs propres éthiques : médias, monde de la finance qui peut corrompre, familles qui peuvent imposer une pression trop grande, mauvaise socialisation de certains individus..., et des valeurs qui sont celles appartenant à des groupes qui ne sont pas forcément celles de la morale générale du sport.

Or, on ne peut pas détacher le sport de la société, le sport est dans la société.

=> Si on veut renouveler la société, **il faut regarder du côté de cette contre-société vertueuse** (où il se passe des choses qui ne se passent plus ailleurs), mais également de **savoir de quelle manière le sport a des difficultés à faire rentrer effectivement la diversité de la société.**

=> Réflexion triple à mener autour de cette problématique de l'éthique et du sport :

- nécessité de s'interroger sur la question du fonctionnement interne du sport (ce que le sport peut induire dans sa propre logique), de savoir si effectivement il correspond avec ces principes moraux,

- manière de revenir sur soi, de faire le point sur le sport tel qu'on le met en œuvre

- occasion de s'interroger sur ce qui revient de mécanismes qui dépassent le sport (par exemple la mondialisation qui fait la force de l'économie du sport, mais dont il peut subir les conséquences).

=> Le monde du sport : un univers social complexe qui répond à une variété de logiques

C'est un univers dans lequel il y a différents types de positions qu'on occupe. Du point de vue sociologique, appartiennent au monde du sport : le licencié, les dirigeants, le spectateur, les médias, le monde politique, l'administration du sport.

- Ces acteurs ont des points de vue différents sur ce qui est l'intérêt du sport, et la nécessité de trouver des positions dans lesquelles il est possible de s'accorder autour de principes acceptables pour tous.

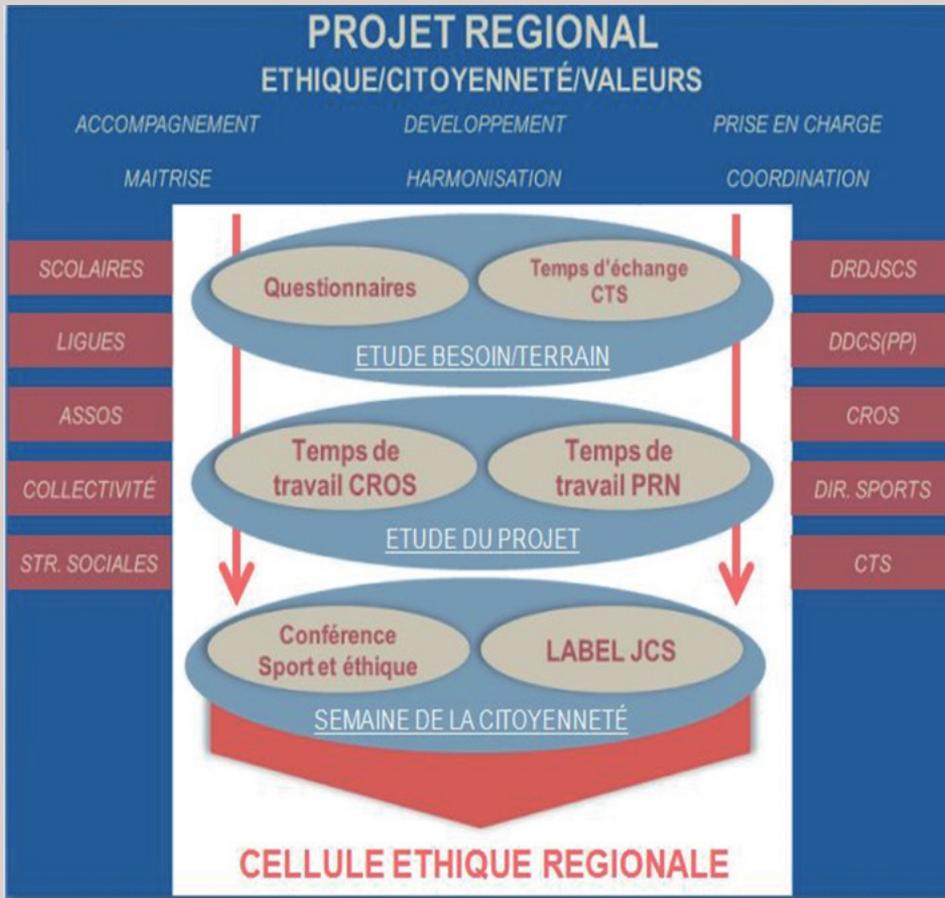
- Il doit y avoir nécessité d'exemplarité de ces différents acteurs (mise en pratique des principes éthiques).

=> Réflexions complémentaires...

- **Pression importante pour les acteurs** (charge émotionnelle et morale), notamment au niveau local, sur le fait d'être partie prenante d'un grand mouvement de reconstruction de la société, alors que de fait ils sont une pièce dans un ensemble beaucoup plus complexe.

- **N'y a-t-il pas une mythification du rôle du sport** et ne pourrait-on pas avoir cette exigence par rapport à d'autres secteurs ?

**Le projet régional SEMC - éthique et valeurs du sport
en région Centre - Val de Loire**



FOCUS : ÉTHIQUE ET VALEURS DU SPORT...

Quelques données chiffrées : interprétation d'un questionnaire adressé aux ligues sportives de la région Centre-Val-de-Loire sur la thématique de l'éthique et de la citoyenneté sportive

- => 25 % des ligues disent avoir une vision précise du recensement des incidents ;
- => 31 % des ligues déclarent qu'un incident grave s'est produit au moins une fois ;
- => 17 % estiment que le fonctionnement de la ligue a déjà été gêné par les incidents ;
- => 22 % des ligues affirment proposer des actions régulières sur l'éthique et les valeurs du sport ;
- => 20 % des ligues demandent à être mieux accompagnées sur le thème de l'éthique et des valeurs du sport.



TABLE RONDE 1

Identifier et mieux connaître les potentialités éducatives et les dérives

Patrick MIGNON - Sociologue du sport

Patrick WINCKE - Cadre Technique Interfédéral / Direction des Sports

**Françoise TARTARIN - Cadre Technique Fédérale / Ligue de foot Centre Val de Loire
(notamment chargée du développement de la pratique et du football féminin)**

David BRINQUIN - Chargé de mission « Ethique et Valeurs du sport » / Direction des Sports

Daniel GOUGEON - Vice Président / CROS Centre Val Loire

Arnaud JEAN - Animateur -

Bureau de la Communication Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Analyse des dérives dans le sport et stratégies mises en place...

STRATÉGIE MINISTÉRIELLE SUR LA QUESTION DES DÉRIVES DANS LE SPORT

David BRINQUIN - Chargé de mission « Ethique et Valeurs du sport » / Direction des Sports

1 - Un travail de connaissance, de définition des différents types de comportements et de leur cadre juridique

- **Un travail mené par le Ministère pour qualifier la notion de dérives** (Quels sont les différents types de dérives ?) et **relier ces notions à leurs conséquences juridiques** ;

- Une volonté du Ministère et de ses partenaires de travailler sur **l'interconnexion entre la société et le sport dans le vocabulaire** à défricher et à expliquer pour les acteurs du sport les différents types de comportements négatifs (homophobie, racisme, violences sexuelles...) ou positifs (avec idée de citoyenneté notamment) : il n'y a pas de termes spécifiques au sport ;

- **Un travail avec partenaires associatifs sportifs, des spécialistes** pour construire ce cadrage minimum de patrimoine commun : les fédérations, souvent de sports collectifs, qu'elles soient unisport ou multisports comme UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) / associations spécialisées comme Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), SOS Homophobie / autres institutions (Ministère de la Justice, de l'Intérieur, Défenseur des Droits) / Pôle ressources national SEMC (Sport éducation mixités citoyenneté) ;

- Une préoccupation du Ministère **de disposer de données objectives** - de s'inspirer de l'Observatoire des comportements qui existe depuis le milieu des années 2 000 au niveau de la Fédération française de football, puis décliné dans d'autres fédérations.

2 - Sensibiliser tous les acteurs du sport sur la question des dérives et les conséquences qui y sont attachées (droits et recours)

- La connaissance doit **permettre à chaque acteur du sport d'être sensibilisé** (quels sont les différents types de mauvais comportements et quelles conséquences sont attachées à chaque type de comportement ?) et **éviter une banalisation de certains propos** (l'effort doit être fait sur les violences verbales souvent banalisées) ;

- La connaissance doit permettre **d'inciter les victimes à déposer plainte et d'inciter les fédérations à se porter parties civiles**, grâce notamment aux outils d'accompagnement pour expliquer les démarches (comment porter plainte dans les cas les plus graves).

LES MISSIONS DU CADRE TECHNIQUE INTERFÉDÉRAL

Patrick WINCKE - Cadre Technique Interfédéral / Direction des Sports

- Un travail en collaboration avec plusieurs fédérations sur les questions qu'on retrouve dans le plan citoyens du sport ;

- Des missions : pouvoir identifier les dérives sur, autour et en dehors des terrains de sport ou des salles et trouver les moyens de contrer ces phénomènes par la mise en place d'actions.

POSITION PRIVILÉGIÉE DU SPORT POUR PARTICIPER À LA RECONSTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ

- **Le sport s'est longtemps cru en dehors de la société**, s'en est coupé et a été victime de son enfermement (par exemple comportements violents des supporters, le fait de fumer, de se droguer toléré dans le stade car on n'est pas dans la société).

Rapprochement du sport avec la société : le

sport connaît les mêmes problèmes que la société, et ces **phénomènes de dérives** depuis une dizaine d'années permettent de **remettre le monde sportif autour d'une même conception de la société.**

- Le sport peut participer à **une amélioration de la société de par les valeurs qu'il véhicule** et qui sont nécessaires pour pouvoir pratiquer, encourager, éduquer les sportifs – une **position plus confortable** que l'Éducation nationale ou que certains parents pour cette transmission.

REGARD SUR LES DÉRIVES DANS LE FOOTBALL

**Françoise TARTARIN - Cadre Technique
Fédérale / Ligue de foot CVL**

- Un **constat d'apparition de plus en plus de dérives**, surtout des violences verbales (propos injurieux, intimidations de la part de jeunes joueurs, d'encadrants et de parents), mais aussi de violences physiques (bousculades, agressions...);

- Cela concerne **2% des rencontres** (chiffres similaires au niveau national et régional) - il n'y a **pas de périodicité de ces phénomènes.**

REGARD SUR LES DÉRIVES POUR L'ENSEMBLE DES LIGUES SPORTIVES

**Daniel GOUGEON - Vice Président
/ CROS Centre Val Loire**

- **L'étude des comportements** autour du sport au niveau de la violence sur le terrain, autour du terrain et des comportements déviants (des conduites dopantes à des choses qui sont plus récentes comme les échanges de messages d'intimidation par téléphone);

- **Le CROS avec le CNOSE** essayent de voir sur l'ensemble des disciplines ce qu'il convient de faire, et notamment dans le cadre de la

formation des dirigeants - l'idée qu'à travers leur formation, ils vont pouvoir comprendre ce qui se passe pour essayer de trouver des solutions.

LA STRATÉGIE FÉDÉRALE DE LUTTE CONTRE LES DÉRIVES : L'OBSERVATOIRE

**Patrick WINCKE - Cadre Technique
Interfédéral / Direction des Sports**

- **Son origine : la volonté de la fédération de football en 2005** (président ESCALLETES) de savoir ce qui se passait sur les terrains, et notamment pour le sport amateur : quantifier les phénomènes de dérives et comprendre leur contexte d'apparition pour pouvoir agir – le Ministère était partie prenante de cet outil.

> Expérience réussie

- **Il faut inciter les fédérations, principalement celles de sports collectifs, de se doter d'un même outil**, qui soit adapté aux demandes et besoins de chacune, en fonction de la politique que chaque fédération souhaite mener :

=> Pour les sports collectifs : structuration des observatoires basket, football – en cours de constitution : le handball et rugby

- Les points communs aux sports collectifs vont permettre un gain de temps car connaissance des questions à se poser et à la manière d'y répondre, et bénéfice du réseau déjà existant ;

=> Pour les sports individuels : incitation à la mise en place d'observatoires auprès des fédérations en prenant appui sur le plan citoyens du sport qui va dans le sens de l'idée d'un observatoire - Par exemple Triathlon dispose d'un outil d'observation – Football américain et cyclotourisme travaillent sur la mise en place d'observations.

- **Les intérêts de l'outil** : savoir ce qui se passe au sein de sa propre discipline – être averti de l'évolution qu'il peut y avoir – évaluation des actions mises en œuvre que permet la

comparaison d'une année sur l'autre avec les mêmes données ;

- **Mise en place d'un observatoire pour des fédérations qui mettent en avant des valeurs de convivialité** - mise en danger de la fédération qui risque de constater des comportements agressifs.

STRATÉGIES RÉGIONALES SUR LES QUESTIONS D'ÉTHIQUE ET DE CITOYENNETÉ (CENTRE, VAL DE LOIRE)

*Françoise TARTARIN - Cadre Technique
Fédérale / Ligue de foot CVL*

- **Les dérives font parfois perdre pied à certains, surtout sur la catégorie des adolescents, des lycéens ;**

- **Les causes** : manque d'accompagnement et d'outils nécessaires pour gérer ces comportements et **défaut de capacité** à pouvoir le faire (bénévoles) ;

- **Les solutions** : **actions d'information et de formation.**

=> Formations de proximité pour encadrer des jeunes de 12 à 18 ans pour faire prendre conscience aux futurs éducateurs, les sensibiliser et les responsabiliser envers ces dérives comportementales.

Parfois il ya un grand décalage entre ce que les formations apportent et les représentations qu'ont les publics formés de ce qu'ils doivent apporter, remise en cause trop importante, difficulté de faire évoluer les représentations.

=> En cours de mise en place d'une formation des dirigeants qui va aller dans ce sens.

*Daniel GOUGEON - Vice Président
/ CROS Centre Val Loire*

- Aujourd'hui, il est nécessaire d'aborder les thématiques de la citoyenneté et de la cohésion sociale dans les formations de l'ensemble des acteurs. (Cf. fédérations auprès du Ministère

doivent décliner l'ensemble de ces formations sur l'aspect citoyenneté, citoyens du sport) ;

> Pour la formation des dirigeants du CROS, modules uniquement liés à la citoyenneté et à l'inclusion sociale (accent n'avait pas été mis là-dessus avant).

LE PLAN CITOYENS DU SPORT ET LES PLANS FÉDÉRAUX CITOYENS DU SPORT

*David BRINQUIN - Chargé de
mission « Ethique et Valeurs du
sport » / Direction des Sports*

- Le plan apparaît en mars 2015 ;

- La philosophie du plan : comment chaque acteur du sport peut être un garant et un ambassadeur des valeurs du sport, et plus globalement de la citoyenneté ?

- Le plan comprend plusieurs dimensions, **plans fédéraux Citoyens du sport** est l'une des composantes de ce plan beaucoup plus global.

=> Le **plan fédéral Citoyens du sport a été élaboré par les fédérations sportives. Les fédérations se sont engagées à le décliner.** Aujourd'hui plus de 80 fédérations se sont engagées dans un plan fédéral Citoyens du sport sur à peu près une centaine, et les autres sont en cours).

=> **Deux volets dans les plans fédéraux Citoyens du sport :**

- un volet transmission des valeurs du sport ;

- un volet intégration des jeunes, notamment du public jeune qui a plutôt tendance à arrêter la pratique sportive.

=> **L'élaboration des plans fédéraux Citoyens du sport** à partir de la définition par chaque fédération de ses valeurs du sport (volonté du Ministère de ne pas imposer)

=> Le Ministère a accompagné avec **un guide de prise en main** du plan fédéral et **la mise à disposition d'outils.**

**Patrick WINCKE - Cadre Technique
Interfédéral / Direction des Sports**

- Les valeurs du plan citoyens du sport :
=> Tronc commun au plan : les valeurs de République ;
=> Déclinaison qui est spécifique à chaque discipline en fonction des valeurs qu'elle porte.
- Le plan a permis à chacun de **se questionner sur sa propre pratique et de remettre en avant des valeurs qui vont être le fil conducteur des formations**, qui peuvent être différents d'une fédération à l'autre ;
- Le plan **fait partie du développement de la fédération** : matérialisation par des mots de ce que les fédérations font au quotidien à travers leurs actions.

**LA DÉCLINAISON DU
PLAN CITOYENS DU SPORT
SUR LES TERRITOIRES
CENTRE, VAL DE LOIRE**

**Françoise TARTARIN - Cadre Technique
Fédérale / Ligue de foot CVL**

- Les **éléments préexistants au plan et éléments déclinés suite à l'intervention du plan doivent être déclinés dans les saisons à venir**.
- La **fédération est très volontaire et incite la Ligue à agir** - Cf. au début de chaque saison, séminaire des cadres techniques où les orientations sont données.

**Daniel GOUGEON - Vice Président
/ CROS Centre Val Loire**

Certaines disciplines attachées à avoir des actions volontaristes sur ces thématiques, d'autres n'y sont pas encore arrivés.

=> le plan permet au mouvement sportif de voir et d'aider les disciplines qui ne se sont pas mises en action à faire en sorte que de

plus en plus ils aillent vers les publics éloignés des pratiques (zones sensibles, personnes en situation de handicap).

**CONCLUSION
DE LA TABLE-RONDE 1**

Patrick MIGNON – Sociologue du sport

- **Les sociétés** sont devenues de plus en plus complexes et doivent nécessairement être **réflexives** : la société doit regarder comment les individus vivent, les institutions doivent se poser la question de comment elles agissent pour savoir comment, par rapport aux changements qui se produisent, elles peuvent **s'adapter et garder des éléments qui soient communs** ;
 - **Le point commun** sera trouvé par une forme de **réflexion sur la logique de son action** et en quoi c'est profitable ou pas pour les actions qu'elle souhaite mener.
- => D'où l'importance de la formation.

Observatoire des comportements de la Fédération française de football, sur la saison 2014-2015 :

- 1,8 % des matchs joués ont été concernés par des incidents (soit 12 390 matchs concernés par un incident sur 693 168 matchs joués) ;
- 90 matchs ont été concernés par un acte à caractère raciste, et 51 ont été concernés par un dépôt de plainte ;
- 361 matchs pour lesquels l'incident principal est causé par un spectateur .

(Source : Fédération française de football – Ligue du football amateur commission fédérale des actions citoyennes et sociale)

« Étude des violences sexuelles dans le sport en France : contextes de survenue et incidences psychologiques »

- 11,2 % des athlètes interrogés déclarent avoir subi au moins un acte de violence sexuelle en milieu sportif (6,4% concernent des actes de voyeurisme et d'exhibition, 4% des atteintes sexuelles, 3,8 % des actes de harcèlement sexuel et 3,6 % des agressions sexuelles) ;

• 13% des filles interrogées et 10% des garçons interrogés déclarent avoir subi des violences à caractère sexuel en milieu sportif (harcèlement, exhibitionnisme, atteintes et agressions) ;

• Les lieux les plus à risque sont les vestiaires (22%), l'internat (18,8%) et la salle de sport (11,9%) ;

• Dans 80,4% des cas l'auteur des agissements est connu des sportifs ayant déclaré des violences sexuelles : 55,8% de violences sont commises entre sportifs, l'encadrement sportif représente 17,3% des auteurs déclarés.

(Source : enquête nationale réalisée par Greg Décamps, Sabine Afflelou, Anne Jolly, Nadia Dominguez, Olivier Cosnefroy et Franck Eisenberg)

20 critères de discriminations :

- âge,
- apparence physique,
- appartenance réelle ou supposée à une ethnie,
- appartenance réelle ou supposée à une nation,
- appartenance réelle ou supposée à une race,
- appartenance ou non à une religion déterminée,
- état de santé,
- orientation sexuelle,
- identité sexuelle,
- grossesse,
- situation de famille,
- handicap,
- patronyme,
- sexe,
- activités syndicales,
- caractéristiques génétiques,
- mœurs,
- opinions politiques,
- origine,
- lieu de résidence.

(Source : Défenseur des droits)



Quelles actions et quels projets permettent de consolider les potentialités ou de lutter contre les dérives ?

Patrick MIGNON - Sociologue du sport

Patrick WINCKE - Cadre Technique Interfédéral / Direction des Sports

*Françoise TARTARIN - Cadre Technique Fédérale / Ligue de foot Centre Val de Loire
(notamment chargée du développement de la pratique et du football féminin)*

David BRINQUIN - Chargé de mission « Ethique et Valeurs du sport » / Direction des Sports

Daniel GOUGEON - Vice Président / CROS Centre Val Loire

Arnaud JEAN - Animateur -

Bureau de la Communication Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

PANORAMA DES ACTIONS MENÉES PERMETTANT DE RÉAFFIRMER L'ÉTHIQUE ET LA CITOYENNETÉ DANS LE MOUVEMENT SPORTIF

**Daniel GOUGEON - Vice Président
/ CROS Centre Val Loire**

Au plan régional Centre – Val de Loire

- **Des actions sur la parentalité** pour les enfants les plus jeunes dans les quartiers sensibles ;

- Un travail vers les **personnes en situation de handicap** aussi bien dans sports collectifs qu'individuels (avant Sport adapté, Handisport avaient quasiment l'exclusivité au niveau du handicap) ;

- **Le but principal des ligues : élargir le panorama des compétences des professionnels et bénévoles** - postulat selon lequel la prise en charge de personnes en difficulté (par exemple des enfants qui dépendent du Ministère de la Justice), permet d'être plus apte à s'occuper de la population « ordinaire » ;

- La volonté de **mettre en valeur ces actions et de collaborer** entre CROS, CDOS, des ligues et des comités départementaux et **de créer de l'animation autre que l'habituelle compétition.**

PRÉSENTATION DES ACTIONS SPÉCIFIQUES DE LA LIGUE DE FOOT DU CENTRE VAL DE LOIRE MISES EN ŒUVRE DANS LES CLUBS ET LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET AU SEIN DE LA LIGUE : « LES ACTIONS ÉDUCATIVES ET CITOYENNES » - DÉCLINAISON DU PROGRAMME FÉDÉRAL

**Françoise TARTARIN - Cadre Technique
Fédérale / Ligue de foot Centre Val de Loire**

- « **Les mercredis du respect** » à destination des jeunes du monde professionnel (en clubs professionnels, centres de formation et Pôles Espoirs garçons et filles) - Séances pédagogiques en salle et séances éducatives proposées aux jeunes autour du respect.

Action en partenariat avec le Fonds d'action et la Ligue du football professionnel, la Fédération, l'UNFP (Union nationale des footballeurs professionnels), l'UNECATEF (Union nationale des entraîneurs et cadres techniques professionnels du Football), l'UCPF (Union des clubs professionnels de football)

- « **Tournoi vers un emploi** » à visée d'insertion professionnelle - Tournois organisés avec des pratiquants éloignés des emplois pour les mettre en lien avec des organismes type formation professionnelle et avec des entreprises.

L'initiative a été mise en place par quelques clubs professionnels, et aujourd'hui s'étend vers clubs amateurs (résultats positifs de cette action).

• **Opération « Label jeunes »** au niveau fédéral (FFF) sur l'accompagnement, la structuration des clubs – Valorisation et accompagnement à travers le projet club de la dimension projet éducatif.

• Focus sur le programme éducatif fédéral

Opération la plus importante par rapport aux clubs amateurs, pour jeunes licenciés de 5 à 18 ans.

- But : accompagner des jeunes à devenir des citoyens – accompagner les clubs à mettre en place des actions et à jouer leur rôle éducatif – sensibiliser tous les acteurs d'un club de football (pratiquants, éducateurs, dirigeants, arbitres et parents) – restaurer l'image du football après 2010.

- Travail sur les règles de vie à travers trois thématiques : santé – engagement citoyen – environnement, et les règles du jeu qui concernent le fair play, l'arbitrage et la culture foot.

- Outil pédagogique à disposition des clubs (sur le site de la fédération) qui permet d'accompagner les référents et les éducateurs.

- Cinq principes de fonctionnement de ce programme :

1- le travail avec des bénévoles implique de proposer des actions en prenant le moins de temps possible, des actions qui puissent être intégrées rapidement dans une séance d'entraînement ou lors de moments de rassemblements à travers des plateaux ou des matchs.

2- pouvoir intégrer tous les acteurs du football au projet club

3- mettre en avant et insister sur la force de répétition (incontournable dans l'acquisition des apprentissages)

4- valoriser le projet du club, tout le travail que font les bénévoles à travers les actions éducatives

5- promouvoir les valeurs défendues par le football (le PRETS qui représente les cinq valeurs du foot : plaisir - respect - engagement - tolérance – solidarité)

- Le déploiement du Programme éducatif fédéral :

Mise en place de référents de proximité (au niveau régional trinôme de référents dont le rôle est de former des référents départementaux et d'accompagner des clubs – référents départementaux dans les six districts, où un binôme de dirigeants homme-femme et un conseiller technique, qui ont la charge de mettre en œuvre le programme éducatif, ses actions et d'accompagner les clubs à le faire vivre) - Référents dont le rôle va être de programmer des feuilles de route, donc de programmer une saison d'actions à travers les thématiques et faire le lien entre le club et les structures, de façon à ce que tous les acteurs du club puissent être sensibilisés sur le Programme éducatif fédéral.

- La portée du plan : deuxième année de mise en œuvre, donc pas assez de recul pour pouvoir évaluer pleinement les bienfaits du programme. Mais déclinaison régionale est bien suivie de la part des clubs (80% de ceux qui ont des jeunes sont inscrits au Programme éducatif fédéral).

- Incitations des clubs à s'impliquer dans le plan : dotations matérielles / sur l'aspect financier, pré-requis pour avoir la licence club fédéral et pouvoir prétendre à des subventions pour les clubs qui évoluent au niveau national.

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LES FÉDÉRATIONS AU NIVEAU NATIONAL

**Patrick WINCKE - Cadre Technique
Interfédéral / Direction des Sports**

- L'ensemble des arts martiaux et des sports de combat qui traditionnellement ont un code de respect (respect du maître, du créateur de la discipline...), sont favorisés par rapport à d'autres disciplines car ils ont une histoire plus resserrée avec ces questions (valeurs « naturelles » véhiculées par la discipline) ;

Pour les autres disciplines, on est dans l'évolution de la société avec les dangers que ça peut représenter – Par exemple rugby, handball se professionnalisent de plus en plus, et vont aussi être confrontés aux excès emportés par le professionnalisme.

=> Importance d'intégrer dans **la formation dans les Pôles nationaux et espoirs**, dans **la formation des éducateurs** et dans **la manière de concevoir les clubs des valeurs d'éducation** (autres que la compétition à tout prix) ;

=> **Exemple d'outil - les clubs « citoyens »** : nouvelles façons d'imaginer les clubs sur une fédération traditionnellement portée uniquement sur la compétition, mais dont **la philosophie est avant tout une pratique des sports basée au préalable sur les valeurs, le plaisir**, la compétition intervenant dans un second temps - Idée de créer un club dans chacune des régions à minima qui serait le modèle à suivre pour les clubs à venir et les clubs existants.

LES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LE CADRE DU PLAN CITOYENS DU SPORT

**David BRINQUIN - Chargé de
mission « Éthique et Valeurs du
sport » / Direction des Sports**

- La volonté du Ministère (en collaboration avec le Pôle Ressources SEMC) **de constituer en commun des outils et de pérenniser les outils pour accompagner les acteurs du sport** (au niveau des services, des fédérations et des clubs).

=> **Outils que l'on peut rassembler autour de 4 verbes d'action :**

- **Observer** avec notamment un guide d'accompagnement des fédérations et des services qui veulent mettre en place des outils d'observation (avec deux aspects de l'observation : recensement d'incivilités, de violences et discriminations, mais aussi des bonnes actions) ;

- **Sensibiliser et informer** à travers le guide juridique sur la prévention des incivilités, violences et discriminations (définitions, conséquences juridiques par types d'acteurs sportifs notamment) + Ministère vient de sortir il y a quelques jours un guide de prévention sur la radicalisation dans le sport (préoccupation actuelle des fédérations) ;

- **Former** : mise en place de Kits pédagogiques et d'un guide sur la citoyenneté à destination des formations Jeunesse et sports sur comment parler de citoyenneté, s'approprier la citoyenneté lors de modules auprès notamment des jeunes. ;

- **Communiquer** avec la mise à disposition par la DR des affiches « Coup de sifflet » contre homophobie, racisme, sexisme dans le sport + Code du supporter pour changer l'image des supporters à travers l'élaboration d'outils et aussi la mise en place de textes (le dernier : la loi du 10 mai 2016).

INITIATIVES INTÉRESSANTES DE FÉDÉRATIONS PAR RAPPORT AU PLAN CITOYENS DU SPORT

Loïc LECANU – Pôle Ressources SEMC

Par exemple :

- Avoir une réflexion autour de l'apprentissage des métiers (idée de faire sortir la discipline sportive de son environnement traditionnel) pour les fédérations modélisme, aéromodélisme, motocyclisme, sports automobiles
- Avoir une réflexion autour de la captation de jeunes sur des disciplines sportives à sensations, et de les faire rencontrer des professionnels, passer des formations sur des métiers assez inattendus (par exemple pour aéromodélisme ou vol à voile, les métiers de l'aéroport, les métiers de la mécanique, les métiers de la communication).

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC : TÉMOIGNAGES D' ACTIONS MISES EN PLACE

**Jean-Raoul BAUDRY - Direction
départementale du Loir et Cher
- Professeur de sport -**

Les actions mises en place dans le département du Loir et Cher

Origine : président du district de football demande aide de la Direction départementale par rapport aux spectateurs et parents (mise en place de sanctions)

- **Mise en place d'une conférence-débat** il y a 3 ans sur « Parents-dirigeants-bénévoles – sportifs, quelle est votre place dans le sport ? »
- **Signature il y a 3 ans d'une convention avec le CDOS** par laquelle l'Etat et le mouvement sportif s'engageaient à lutter contre toutes formes de violences et d'incivilités dans le sport.

- Les actions mises en place :

- Commission de lutte contre les incivilités et la violence dans le sport, avec association d'autres participants que les sportifs du football : d'autres sports collectifs (basket et rugby), le CDOS, le conseil départemental, la ville de Blois, l'USEP (Union sportive des Ecoles primaires), la Police et la Gendarmerie – Commission qui n'est pas fermée aujourd'hui. Commission de travail avec ces interlocuteurs ;
- Outils pour communiquer sur la lutte contre les incivilités : mise à disposition du mouvement sportif de packs (modulables en fonction du format de la manifestation dans laquelle on souhaite communiquer) ;
- Travail actuellement sur un observatoire pour répertorier tous les actes d'incivilités sur le département : outil connecté qui fonctionnerait aussi bien sur Android que sur Apple - application à l'étude aujourd'hui qui devrait être expérimentée à la fin de l'année pour une mise en place début 2017 ;
- Mise en place d'un guide pédagogique en collaboration avec l'USEP (formats de séance sur les incivilités avec des séances toute faites qui seraient mises à disposition de l'USEP), qui a vocation à se développer au sein du mouvement sportif du département, voire plus.

**Jean-Louis Desnoues - président
du CROS région Centre**

- Au sein du mouvement sportif, les fédérations sont suffisamment structurées pour s'organiser sur les territoires qui ne représentent pas la majorité (fédérations moins structurées qui ont des difficultés à décliner leur politique fédérale sur les territoires) ;
=> Nécessité de **partager les pratiques pour les fédérations exemplaires** ;
=> Nécessité de **s'appuyer sur les fédérations**

qui sont dans la transversalité comme UFOLEP, les fédérations multisports affinitaires qui sont ouvertes sur d'autres acteurs que le milieu sportif ;

=> **Nécessité d'une évolution au niveau de nos institutions pour être plus efficaces.**

Organisation du sport en France a peu bougé depuis 50 ans (évolutions statutaires minimales), organisation qui n'est plus tout à fait adaptée à l'évolution de la société.

Réflexion additionnelle... : est-ce qu'on ne veut pas faire porter au sport plus qu'il ne peut en porter ?

Le sport doit jouer ce rôle, mais d'autres acteurs doivent aussi s'impliquer dans cette réflexion et participer à l'éducation (dont le sport n'est d'ailleurs qu'un des maillons avec l'Education nationale et les parents).

CONCLUSION DE LA TABLE-RONDE 2

Patrick MIGNON – Sociologue du sport

- La particularité en France : ce lien très fort entre l'État et fédérations, ce qui a des avantages et des inconvénients, notamment le fait que **le sport a en quelque sorte perdu son autonomie avec l'introduction d'une réflexion éducative** (processus qu'on a vu s'amorcer depuis les 20 dernières années) ;

- La société française constituée d'îlots qui en général sont tous reliés à une administration qui leur donne leur cadre d'action – L'échange permet localement de travailler avec les autres administrations (école notamment), c'est-à-dire aussi **d'apprendre des choses par l'échange, en plus de ce que la formation pourrait apporter de façon plus formelle.**

**Daniel VILLAIN / DRDJSCS -
Responsable Pôle Sport régional**

- **Le terme central et fondement de notre travail : la notion de respect** (des règles internes au sport, des règles de la société, de l'autre, des différences)

- **Les productions importantes du Ministère**, au niveau central en tout cas, avec le Pôle Ressource notamment, mais sous-exploitées.

- **Les clés du développement futur sur la problématique de l'éthique dans le sport :**

1 - Le travail interministériel et le travail en réseau ou en partenariat localement

2 - La formation des éducateurs et des dirigeants qui permettra d'atteindre les clubs et de transmettre les messages importants.

- **Les plans citoyens du sport** confrontés à **un problème de déclinaison territoriale** : plans citoyens du sport des fédérations peu diffusés au niveau territorial.

La nécessité d'un travail collectif pour déployer les dispositifs sur les territoires.

Cf. en région Centre, Val de Loire :

- conseillers techniques sportifs (cadre d'Etat) porteurs de cette mission, pour déployer les messages + conseillers techniques fédéraux (employés par les ligues)

- équipes techniques régionales qui regroupent des cadres d'Etat, des cadres privés, des dirigeants, des arbitres, des gens des comités départementaux pour déployer les dispositifs sur les territoires

- **La semaine de la citoyenneté** s'inscrit dans une réflexion plus large, notamment un **travail engagé avec les Pôles très important de réflexion qui permet d'associer les jeunes** sur la citoyenneté, les discriminations, etc. (succès : 19 réponses positives sur 24 pôles).

- La volonté de **prolonger la semaine de la citoyenneté par la mise en place d'une cellule régionale autour de l'éthique et de la citoyenneté** en partenariat avec le CROS, les Ligues qui le souhaiteront, les départements.

But : constituer une cellule d'observation, de réflexion et de partage d'expériences afin de fournir aux clubs des réponses concrètes pour régler les problèmes auxquels ils sont confrontés.

REPÈRES

Décryptage et pédagogie

- ANDRIEU Bernard (dir.), FELIX François (coord.). *Éthique du sport*. Lausanne : L'Âge d'homme (Être et devenir), 2013.
- CARRE Christophe. *50 exercices pour résoudre les conflits sans violence*. Paris : Eyrolles (50 exercices...), 2009.
- ELIAS Norbert, DUNNING Eric. *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*. Paris : Fayard, 1994.
- GAILLARD Bernard (dir.). *Les violences en milieu scolaire et éducatif : connaître, prévenir, intervenir*. Rennes : Presses universitaires de Rennes (Didact éducation), 2005.
- GEORGE Josiane, ARMUZZI-SCHMID Manuela. *Révélation de violences sexuelles : que faire ? guide à l'usage des professionnels de l'éducation et de la santé*. Paris : Publibook, 2012.
- HEAS Stéphane. *Discriminations dans les sports contemporains : entre inégalités, médisances et exclusions*. Paris : Presses universitaires de Nancy (Epistémologie du corps), 2010.
- LE REST Pascal. *Prévenir la violence*. Paris : L'Harmattan, 2001.
- LEU Lucy. *Manuel de communication non violente, exercices individuels et collectifs*. Paris : La Découverte, 2005.
- MURCIER Emmanuelle (dir.), CLAUSIER Michelle (dir.), Association des collectifs enfants-parents-professionnels. *Universités populaires de parents : des parents acteurs, chercheurs, citoyens*. Lyon : Chronique sociale (Comprendre la société), 2010.
- ROSENBERG Marshall. *Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs), introduction à la Communication Non Violente*. Paris : La Découverte, 2005.

Les productions du PRN SEMC

- **Outils d'observation et de recensement des comportements contraires aux valeurs du sport**. (Aix-en-Provence : Pôle ressources «Sport, éducation, mixités, citoyenneté», 2014).
Téléchargement : <http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/Public/guide8.pdf>
- **Prévention du racisme et de l'antisémitisme dans les formations aux métiers du sport et de l'animation**. (Aix-en-Provence : Pôle ressources national «Sport, éducation, mixités, citoyenneté», 2014).
Téléchargement : <http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/Public/guide10.pdf>
- **« Respect l'arbitre » - kit pédagogique (Aix-en-Provence : Pôle ressources «Sport, éducation, mixités, citoyenneté», 2010)**
Téléchargement : <http://doc.semc.sports.gouv.fr/modules/webportal/results.php?op=single&idbase=1&idnotice=589>
- **« Différents mais tous pareils dans le sport » - kit pédagogique** (Aix-en-Provence : Pôle ressources «Sport, éducation, mixités, citoyenneté», 2012)
Téléchargement : <http://doc.semc.sports.gouv.fr/modules/webportal/results.php?op=single&idbase=1&idnotice=1460>
- **« Vers un sport sans violence... » - kit pédagogique** (Aix-en-Provence : Pôle ressources «Sport, éducation, mixités, citoyenneté», 2014)
Téléchargement : <http://doc.semc.sports.gouv.fr/modules/webportal/results.php?op=single&idbase=1&idnotice=3423>

Textes et ressources de références

- Code du sport : Article L 100-1

Téléchargement : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318>

- Instruction n°INTK0100127C / 01081 JS du 12 avril 2001 (Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Jeunesse et des Sports) dont l'objet est la mise en œuvre de la démarche de prévention et de lutte contre la violence dans le sport

Téléchargement : http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/prive/instruction_01081JS_cellule.pdf

- Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport. (Paris : Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, 2015).

Téléchargement : http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/Public/guide_juridique_violences_incivilites_discriminations_2015.pdf

- Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance

Téléchargement : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000615568&dateTexte=&categorieLien=id>

- Le comité interministériel de prévention de la délinquance

Téléchargement : <http://www.interieur.gouv.fr/Prevention-delinquance>

- Plan interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme du 17 avril 2015

Téléchargement : <http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2015/05/dp-la-republique-mobilisee-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme.pdf>

- Plan « citoyen du sport »

Téléchargement : http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/Public/plan_citoyens_sport_22052015.pdf

- Synthèse nationale de l'observation des comportements contraires à l'éthique et aux valeurs du sport (Aix-en-Provence : Pôle ressources «Sport, éducation, mixités, citoyen-neté», 2015)

Téléchargement : http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/EDD/synthese_observation_comportements_contraires_ethique_032015.pdf

Actes des jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport

Le Pôle ressources national "Sport, éducation, mixités, citoyenneté" a pour principales finalités de faire connaître les bonnes pratiques, de valoriser les expériences innovantes et de développer des savoirs faire pour permettre de renforcer les capacités d'expertise-conseil dans les fonctions éducative et sociale du sport des agents missionnés sur ce domaine.

www.semc.sports.gouv.fr

